



Gasville/Oisème

SAINT-PREST, le 20 septembre 2012

Monsieur Frédéric CUVILLIER
Ministre délégué chargé des Transports,
de la Mer et de la Pêche
Hôtel de Roquelaure
246, Boulevard Saint-Germain
75007 PARIS

Aux bons soins de Monsieur François POUPARD, directeur adjoint au cabinet du
Ministre

Monsieur le Ministre,

Notre Association « SAINT-PREST ENVIRONNEMENT », a été créée le 29 novembre 2008, suite à la relance d'un projet de près de 40 ans sur l'aménagement de la RN 154 entre NONANCOURT et ALLAINES.

Fortement mobilisés depuis cette date, et suivis par plus de 120 foyers de Saint-Prest, nous avons participé à toutes les réunions de la Commission Particulière de débat public, et rédigé 2 cahiers d'acteurs sur les 22 remis, pour faire part de nos craintes de voir une infrastructure routière quelle qu'elle soit traverser nos villages avec toutes les nuisances que cela induit.

Notre Conseil Municipal a également émis 2 délibérations refusant la traversée de nos villages.

Malgré, toutes les remarques qui ont été faites par les nombreux participants aux réunions de la CPDP, nous n'avons pas été entendus, puisque le principe d'une concession autoroutière a été retenu par **décret en date du 25 juin 2010**.

C'est cette décision qui a fait réagir les habitants de GASVILLE/OISEME, dont la commune va se trouver enclavée par une autoroute, ne favorisant en rien la circulation des riverains en les isolants de Chartres, alors que la grande agglomération de CHARTRES METROPOLE vient d'être créée au 1^{er} janvier 2011.

De plus l'association « JOUONS COLLECTIF A 154 » (contre ce projet), se développe au sud du tracé entre CHARTRES et ALLAINES, soutenue par de nombreux Maires des communes impactées par le projet.

Notre nouvelle démarche aujourd'hui consiste à insister sur notre détermination à refuser une autoroute où qu'elle passe et un contournement de CHARTRES par l'Est.

Nous sommes loin des recommandations du Grenelle de l'environnement et nous vous demandons de bien vouloir prendre en compte nos nombreuses remarques, que ce soit :

- **En matière de protection de l'environnement, (la vallée de l'Eure est en zone protégée)**
 - Le tracé proposé suppose la construction d'un viaduc, qui enjamberait, un plan d'eau, l'Eure, la ligne SNCF, pour ensuite couper la RD 926, venant de Saint-Prest vers CHARTRES, sacrifiant une vue majeure sur la Cathédrale, passant à 200 mètres du Collège Soutine qui compte près de 700 élèves.
 - Les zones pavillonnaires de CHAMPHOL, de GASVILLE/OISEME et de SAINT-PREST, sont également concernées puisque dans certains cas, sur le faisceau prévu, il y a moins de 300 mètres
 - Le projet gros consommateur de terres verrait la disparition d'une vingtaine d'hectares de terres agricoles sur la seule commune de FRESNAY-L'EVEQUE située sur le tronçon sud du tracé.
 - Ne prenons pas le risque de friches autoroutières que les automobilistes et transporteurs n'emprunteront pas faute de moyens financiers (exemple, A19 A65 A28... qui sont loin de recevoir le trafic annoncé)

- **Qu'en sera-t-il des nuisances de tous ordres ?**
 - Toute protection quelle qu'elle soit, n'empêchera pas les nuisances sonores,
 - Des murs anti-bruits, qu'apporteront-ils à notre environnement et à la beauté de nos campagnes ?

- Et le viaduc, qui nous est vanté comme un petit MILLAU ? comment viendra-t-il donner un charme particulier à notre village ?
- Les nuisances de la pollution atmosphérique et son impact sur la santé humaine sont suffisamment connues pour amener une vigilance sur ce projet.
- Protection de la faune et de la flore

- **Financement**

- Dans le contexte actuel, il serait bon d'envisager une solution plus économique, sachant que nous allons donner au concessionnaire, des routes, payées par le contribuable et qui donnent entière satisfaction à l'ensemble des Euréliens, notamment :
 - le tronçon CHARTRES/DREUX déjà réalisé en 2 x 2 voies,
 - le contournement d'YMONVILLE qui vient d'être inauguré,
 - le barreau de PRUNAY-LE-GILLON et
 - le contournement d'ALLONNES actuellement en cours de réalisation,
 - sur les 38 km entre CHARTRES et ALLAINES, il ne reste que 26 km à aménager en 2 x 2 voies.
- Que ces mêmes contribuables devront, s'ils peuvent emprunter l'autoroute, en payer le péage (impact sur le budget des ménages).
- Les voies de substitution, qui ne sont pas prévues pour recevoir un tel trafic, devront être mises aux normes pour accueillir les véhicules qui ne pourront pas ou ne souhaiteront pas prendre l'autoroute (trafic agricole, carrières...).
- Le coût annoncé, estimation 2008 était de 750 M€. Quel sera-t-il après que toutes les mesures supplémentaires d'aménagements et de protections auront été chiffrées.
- Le Conseil Général se dit prêt à payer les échangeurs supplémentaires. Ne pourrait-t-il pas financer l'achèvement en 2 x 2 voies ?

- Il est à noter que le tracé d'un contournement de CHARTRES par l'Est a été estimé à **215 M€**, alors que l'aménagement de l'existant, par l'Ouest ne coûterait que **130 M€** (estimations 2008)

C'est pourtant le passage par l'Est qui est fortement privilégié par notre Député-maire, malgré les nombreux autres projets qu'il entend réaliser sur ce même plateau. >Mais c'est le moyen de faire financer par la concession le contournement de CHARTRES.

Nous attirons votre attention sur le fait que, dans le grand Débat, cette solution n'a pas bénéficié d'études aussi précises que pour le contournement EST. C'est un projet qui date de 40 ans qui a été repris sans tenir compte des nouveaux aménagements qui sont intervenus.

En résumé, nous pouvons dire qu'il n'a jamais été prouvé qu'une autoroute favorise le développement économique d'une région. Cette autoroute permettra aux grands transporteurs internationaux d'éviter CHARTRES, pour la plupart. D'autres, contraints à plus de rigueurs budgétaires, éviteront de payer le péage en empruntant les voies de substitution, qui ne sont pas prévues pour recevoir un tel trafic et la circulation sera de retour sur nos routes de campagne et dans nos villages (ce qui a été clairement évoqué par les transporteurs lors du débat public et que nous constatons tous les jours).L'éco taxe dont le montant sera inférieur au péage n'incitera pas à prendre les autoroutes.

A toutes fins utiles, nous joignons à ce dossier :

- La synthèse des 22 cahiers d'acteurs rédigée par Jean FERRIERE, membre actif de notre association,

Nous mettons beaucoup d'espoir dans le nouveau gouvernement pour faire de l'aménagement de cette RN 154, un projet raisonnable en matière d'environnement, de protection des terres fertiles de Beauce, de financement, de protection de nos enfants et de notre patrimoine.

Le contexte actuel n'est pas propice aux dépenses inconsidérées.

Nous sommes prêts à vous accueillir dans nos communes et à vous conduire sur les sites les plus sensibles du projet.

Nous vous remercions de l'attention que vous voudrez bien porter à notre demande, et

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en notre profonde considération.

Le Président,

François BREDON